

La tâche de protéger les ressources naturelles des parcs nationaux contre le mauvais usage, la détérioration et la destruction incombe aux gardes des parcs qui ont reçu une formation en gestion des ressources. Chargés de protéger les forêts contre les incendies et d'évaluer l'état de la flore et de la faune, les gardes veillent également à la sécurité des visiteurs et participent aux recherches et aux opérations de sauvetage.

Le personnel des parcs nationaux consulte les spécialistes du Service canadien de la faune pour les questions portant sur la gestion et la protection de la faune. D'autres organismes fédéraux fournissent également les services de spécialistes: le Musée national des sciences naturelles, l'Institut forestier, la Commission géologique du Canada et l'Office des recherches sur les pêcheries.

En 1971, un «Programme des jeunes gardes» a été instauré, à titre de projet-pilote, pour le parc national des îles de la baie Géorgienne (Ontario) et dans le parc national de Fundy (Nouveau-Brunswick); en 1972, ce programme a été étendu à douze autres parcs (Corps de conservation des parcs nationaux). En 1973, plusieurs postes ont été réservés à de jeunes autochtones. Pour la première fois, en 1974, des jeunes filles ont pu participer à ce programme. Les candidats, choisis parmi des élèves du secondaire, sont recrutés par l'intermédiaire de leurs écoles et des centres de main-d'œuvre. Pendant sept semaines, en juillet et août, ils travaillent avec les naturalistes et les gardes, ils étudient les ressources du parc, la forêt, la gestion de la faune terrestre et aquatique, ainsi que les règlements de sécurité et de protection contre les incendies de forêt.

## **Description**

L'affluence des visiteurs démontre la popularité croissante des parcs nationaux du Canada. De 1953 à 1954, ils ont accueilli 2.9 millions de visiteurs. De 1963 à 1964, ce nombre a atteint 9.4 millions et de 1974 à 1975, il a dépassé 18 millions.

Les vingt-huit parcs nationaux constituent un réseau qui s'étend d'un océan à l'autre, du parc national Pacific Rim sur la côte ouest de l'île Vancouver, jusqu'au parc national Terra Nova sur la côte est de Terre-Neuve.

L'aménagement du parc national Pacific Rim se poursuivra jusqu'à la fin des années soixante-dix. Ce parc (150 milles carrés —